

MAGNY LE MAG



Vos demandes d'urbanisme : mode d'emploi



Pôle médical . Permis citoyen . Trail la Hongrémanienne



HOMMAGE À BERNARD NOËL

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Bernard Noël, élu de Magny le Hongre, dans la nuit du 6 au 7 août.

En charge des ressources humaines et du développement économique depuis 2020, M. Noël était un Hongrémanien profondément investi pour sa ville, ses habitants et son personnel.

Arrivé en 1976 à Magny le Hongre, il débuta son engagement pour la vie locale en 1983 en devenant conseiller municipal en parallèle à une carrière dans la banque. Longtemps 1^{er} adjoint, conseiller communautaire au SAN puis à Val d'Europe Agglomération, siégeant au SIAM, M. Bernard Noël a toujours eu à cœur de défendre les intérêts de Magny le Hongre.

C'est à M. Noël que les habitants doivent notamment la halle du marché, qui a vu le jour en 2013. Attaché à ce marché hebdomadaire, il avait, depuis, continué à s'y investir, notamment en y organisant les événements festifs qui l'animaient. Il était également à l'origine du parcours des femmes remarquables, sur l'esplanade éponyme dans le parc du Lochy.

La commune perd un homme de conviction, un élu engagé, mémoire de la ville, devenu un véritable pilier de la vie hongrémanienne.

M^{me} le Maire, le conseil municipal et le personnel communal adressent toutes leurs pensées à sa famille et à ses proches.



ÉDITO



Chères Hongrémaniennes, chers Hongrémaniens,

C'est un éditto de tristesse que je me dois de rédiger au moment de cette rentrée. Cet été, notre ville, a perdu un élu investi, maire-adjoint, qui a œuvré à son service pendant plus de 40 ans.

Bernard Noël s'est impliqué sur de nombreux sujets. Longtemps premier adjoint et grand argentier, tenant les ficelles du budget, il était jusqu'à ces derniers jours en charge des ressources humaines et des commerces. Nous lui devons de nombreuses réalisations dont la halle du marché, l'arrivée de la Poste, les parcours culturels et bien sûr toujours un œil vigilant sur nos finances.

Avec sa disparition, c'est une partie de notre mémoire qui s'en va, un tempérament bienveillant qui défendait ses dossiers jusqu'à bout, avec conviction et détermination au service de tous.

Mais la vie communale doit suivre son cours.

Entre les terrasses musicales qui ont animé le centre-ville, les activités variées proposées à la crèche, dans les centres de loisirs et au Point Jeune, les séjours qui ont permis à nos jeunes de vivre des expériences enrichissantes, chacun a pu profiter pleinement de cette parenthèse estivale. Ce dynamisme et cette convivialité illustrent ce que notre ville sait offrir de meilleur.

Pour vous accompagner en cette rentrée, nos différents guides — l'entracte culturel, le guide de la rentrée scolaire et le guide des associations — sont dès à présent disponibles. Je vous donne également rendez-vous au forum des associations le 7 septembre et lors du brunch organisé par nos commerçants le 13 septembre sur le marché.

Ce mois de septembre marque aussi l'entrée dans une période de communication encadrée à l'approche des élections municipales de mars 2026. Le magazine continuera bien entendu de vous tenir informés sur la vie locale, dans le respect de la neutralité et de l'équité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée riche de projets et de réussites.

Avec toute ma considération,

Véronique Flament-Björstål

Maire de Magny le Hongre



Numéro 56 - Septembre-octobre 2025 • Tirage : 4100 exemplaires • Directeur de la publication : Véronique Flament-Björstål • Rédactrice en chef : Virginie Fleuriet • Comité de relecture : Laurent Choukroun, Marina Renucci, Simonetta Resta • Service Communication : Laurianne du Bois de Gaudusson, Flora Descave, Flavie Enrico • Photos : Service Communication/Adobe Stock/FreePik - Conception graphique : Service Communication accompagné par Ultimium advertising • Impression : Imprimerie Klein - Papier recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

page
4
arrêt sur images

page
8
actualités

- Pôle médical, l'ouverture approche
- Chez vos commerçants
- Enquête publique
- Date du prochain conseil municipal
- Collecte des encombrants

page
10
sécurité

- Pour stationner en ville, pensez aux disques bleus
- Du nouveau au poste de police
- À la rentrée, attention à la circulation

page
11
urbanisme . travaux

- Les travaux dans les groupes scolaires
- Rénovation du centre-ville

page
12
dossier

- Vos demandes d'urbanisme : mode d'emploi

page
16
développement durable

- World Cleanup Day
- Lutte contre les frelons asiatiques
- Bassins : où pêcher ?

page
17
enfance . jeunesse

- Nouveautés de la rentrée
- Des dispositifs pour les jeunes

page
19
culture . animations

- Vos rendez-vous de la rentrée
- En route pour la fête des animaux !
- Octobre sportif
- Les rendez-vous des associations

page
25
tribunes . infos pratiques



Votre ville vous donne rendez-vous
sur les réseaux sociaux



@MagnyleHongre

Mairie de Magny le Hongre

21 rue du Moulin à Vent 77700 Magny le Hongre

Tél. 01 60 43 51 00

mairie@magnylehongre.fr

www.magnylehongre.fr

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h45 à 17h30 (accueil fermé le lundi matin)

le samedi de 8h45 à 12h30 (hors vacances scolaires)

4 juil. **Marché nocturne**

Magny le Hongre fait son marché, même la nuit !

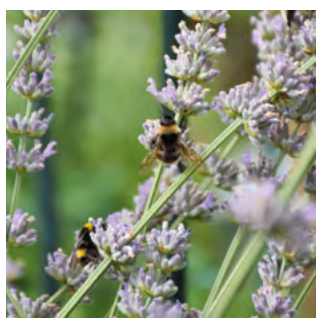
Le samedi 4 juillet, vous étiez nombreux à avoir déambulé parmi les stands installés dans le centre-ville. Bougies, bijoux, décorations, objets en bois, en céramique, jeux pour les enfants et châteaux gonflables...

Plébiscité, l'événement reviendra l'an prochain !



5 juil. **Portes ouvertes des jardins familiaux**

Les jardins familiaux ont ouvert leurs portes à tous les jardiniers en herbe ! En cheminant entre les parcelles, les visiteurs ont pu découvrir les fleurs, fruits et légumes bio qui y sont cultivés. Dans la serre, il était possible d'observer de jeunes pousses, qui attendaient d'être plantées en pleine terre. Grâce au travail assidu des jardiniers, la récolte sera bonne cette année !





**5
juil.**

Animations et concert Traversée du Val d'Europe

La traversée du Val d'Europe de File7 ne s'est pas arrêtée en ville uniquement pour un concert, mais aussi pour tout un après-midi riche en activités ! Jeux en bois, combats de (faux) sumos, vélo-smoothie, ping-pong, la journée s'est conclue par la performance envoûtante de la chanteuse Tallou.



**13
juil.**

Pique-nique musical

Musique, pique-nique et feu d'artifice... C'était le programme de cette journée du 13 juillet, organisée par le Comité des Fêtes ! Sous un grand soleil d'été, la soirée a été animée par le duo Trait d'Union avec une belle ambiance musicale. Le feu d'artifice offert par la Ville n'aura pas manqué de vous émerveiller.



**Tout
rété**

Terrasses musicales

Les Terrasses musicales, votre rendez-vous de l'été. Tous les vendredis, artistes et groupes de musique se sont succédés sur la scène de la place de l'Église. L'occasion pour tous de profiter de concerts sur une terrasse ensoleillée !



DU CÔTÉ DES PLUS JEUNES

À la crèche

Le jeudi 26 juin, une sortie au parc Winnoland a été organisée pour les enfants de la section des grands.

Le mercredi 2 juillet, une journée festive avec un manège et diverses activités, telles que des jeux sensoriels, de la motricité, des déguisements, ainsi que des jeux d'eau, a eu lieu dans le jardin de la structure.

Le vendredi 4 juillet, avait lieu la fête de la crèche. Un spectacle pour les enfants a été présenté le matin, et en fin d'après-midi, nous avons partagé un moment convivial avec les parents autour d'un buffet préparé par les agents de la crèche. Des stands ont aussi été installés pour exposer quelques œuvres réalisées par les enfants.



Séjour d'été des enfants

Cet été, un groupe d'enfants a vécu une expérience inoubliable au cœur du massif du Vercors ! Durant ces quelques jours, les petits explorateurs de CM1 et CM2 ont pu profiter d'une initiation à la spéléologie, en vivant une aventure fascinante sous terre. Les enfants ont enfilé leurs casques pour s'enfoncer dans les grottes du Vercors. Guidés par des professionnels, ils ont découvert stalactites, stalagmites et rivières souterraines.

Après la magie des cavernes, place à l'escalade sur les falaises naturelles du Vercors. Sous l'œil des moniteurs, les enfants ont appris les techniques de base : assurer un partenaire, poser les pieds correctement, gérer son équilibre.

Entre l'exploration souterraine et la montée sur les rochers, ils se sont dépassés !





Les Activités jeunesse de l'été

Tout au long du mois de juillet, les jeunes de la commune ont profité d'un programme estival riche et varié, organisé par le service jeunesse.

Parmi les sorties les plus marquantes : une session de paintball en équipes, de l'accrobranche en pleine nature, sans oublier la très appréciée sortie à l'île de loisirs de Jablines, entre baignade et détente.

Des temps forts ont aussi eu lieu sur place, comme la soirée barbecue au Point Jeunes, ou encore les ateliers de dessin lors desquels les jeunes ont pu exprimer toute leur créativité.

Côté sport, plusieurs disciplines étaient à l'honneur : saut en hauteur, saut à la perche, lutte...

Impossible de ne pas évoquer la sortie à Disneyland Paris, véritable parenthèse enchantée pour les jeunes. Entre bonne compagnie, attractions à sensations et immersion dans les mondes Disney, chacun est reparti avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs inoubliables plein la tête !

Un été comme on les aime : du fun, des rires et des souvenirs !



Les ados en séjour d'été

Du soleil, du sport et une bonne dose de bonne humeur : voilà les ingrédients du séjour estival qu'ont vécu les jeunes au centre Le Pont du Metty, niché au cœur des Vosges. Pendant plusieurs jours, ils ont enchaîné les activités sportives dans un cadre naturel exceptionnel, entre forêts, montagnes et lacs.

Au programme : randonnées, escalade, sports collectifs, natation, veillées animées mais aussi Aquaflly et Waterjump sur des structures aquatiques gonflables !



INAUGURATION DU PÔLE MÉDICAL

L'inauguration de la structure sera organisée mi-novembre.

La date sera communiquée très prochainement sur www.magnylehongre.fr

PÔLE MÉDICAL L'OUVERTURE APPROCHE

Raccordement électrique, contrôle des installations, aménagement des abords, le pôle médical sera bientôt prêt à accueillir ses premiers patients.

Après plusieurs mois de chantier, la livraison du pôle médical est attendue mi-octobre.

Dès la livraison, les premiers praticiens de la maison de santé s'installeront progressivement et communiqueront sur l'ouverture de leurs créneaux. Nous connaissons l'inquiétude de chacun face à la difficulté de trouver un médecin traitant. Les premiers rendez-vous devraient être disponibles à compter de début octobre.

Pour la partie achetée par la Ville, deux médecins généralistes sont attendus dans un premier temps, ainsi qu'un ORL et des soins non-programmés. Un autre médecin généraliste a choisi d'acheter son cabinet et sera présent dès l'ouverture en primo-installation.

La pharmacie, le laboratoire et la radiologie ouvriront quant à eux après une période de travaux et d'aménagement intérieur.

CHEZ VOS COMMERÇANTS

Brunch des commerçants

L'association des commerçants vous donne rendez-vous le **samedi 13 septembre** pour bruncher ensemble. Boissons, viennoiseries et autres gourmandises vous attendront sur la place du marché !

Ce sera l'occasion de découvrir leur nouvelle carte de fidélité. Après l'avoir remplie auprès des commerces participants, vous pourrez participer en janvier à un tirage au sort !

Un nouvel espace pour bouger, respirer et se ressourcer bientôt à Magny

Au printemps 2026, un lieu totalement dédié à l'harmonie du corps et de l'esprit ouvrira ses portes au cœur de la commune.

Cet ensemble de studios proposera une riche palette d'activités : yoga, Pilates, gym douce... et d'autres activités centrées sur la sérénité et l'équilibre intérieur.

Installé dans le bâtiment de l'ancien centre de loisirs « Paradis des Ouistitis », ce nouvel écrin imaginé par le CLUB Belinann vous offrira une véritable parenthèse de bien-être.



BUDGET PARTICIPATIF HANDICAP : DERNIERS JOURS !

La Ville de Magny le Hongre participe à cette seconde édition du budget participatif handicap organisé par la Région Île-de-France. Il permet aux communes candidates d'être aidées dans le financement des projets afin d'améliorer la qualité de la vie locale.

Cette année, la Ville propose la **création d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite** au niveau du square de l'Église. Vous pouvez **voter jusqu'au dimanche 7 septembre** en ligne sur le site de la Région Île-de-France www.iledefrance.fr.

La Ville remercie tous les Hongré-maniens qui ont déjà voté pour ce nouveau projet !



ENQUÊTE PUBLIQUE

Participez à l'enquête publique de révision du plan local d'urbanisme intercommunal !

Par arrêté n°08/2025, le Président de Val d'Europe Agglomération a prescrit une enquête publique relative au projet de révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté d'agglomération Val d'Europe.

Cette enquête se déroulera pendant 32 jours, à compter du lundi 1^{er} septembre 2025 à 9 heures et jusqu'au jeudi 2 octobre 2025 inclus, jusqu'à 17h30. Une **réunion publique** se tiendra le **jeudi 18 septembre** 2025 au siège de Val d'Europe Agglomération de 18h30 à 20h30.

Des permanences du commissaire enquêteur se tiendront en mairie les **12 et 20 septembre** de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier, dans les locaux de Val d'Europe Agglomération et dans chacune des mairies des communes de l'agglomération.

Une version numérique est également consultable sur le site **www.registre-numerique.fr/revision-plui-val-d-europe**



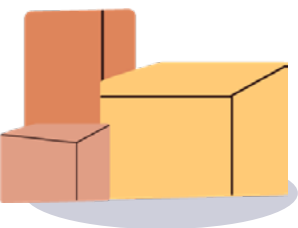
DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **lundi 8 septembre** à partir de 20h30.

Pour y assister, rendez-vous dans la Salle du Conseil de la mairie.

Retrouvez l'ordre du jour sur **www.magnylehongre.fr**

QUE DÉPOSER LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ?



La prochaine collecte d'ordures extra-ménagères aura lieu le **jeudi 11 septembre**. Vous pouvez déposer sur le trottoir les objets dont vous souhaitez vous débarrasser la veille au soir à partir de 19h.

Les déchets acceptés lors de l'enlèvement des ordures extra-ménagères sont le mobilier, la literie, les revêtements de sol, la ferraille, les portes et châssis de fenêtre sans vitrage ou éclats de verre ou encore les planches en bois. Cependant certains déchets sont interdits et doivent être déposés à la déchetterie de Bailly-Romainvilliers.

Les déchets non autorisés sont les gravats, les briques, les pierres, les déchets dangereux ou toxiques (pots de peinture ou d'huile, solvants, bouteilles de gaz), les objets coupants ou tranchants pouvant entraîner des risques pour les agents de collecte (baies vitrées ou miroirs) et les objets recyclables comme les cartons, les petits objets comme les pots en plastique ou les jouets.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Un coup de frais dans les rues !

Chaque mois, des opérations de nettoyage des trottoirs et de la chaussée sont assurées par une balayeuse pendant deux jours d'affilée.

Ce nettoyage permet d'entretenir l'espace public de la commune. Pour permettre un nettoyage complet, merci de respecter les règles de stationnement et d'éviter les voies où le stationnement sur chaussée est toléré.

Le prochain passage de la balayeuse sera les **jeudi 18 et vendredi 19 septembre**.



Du nouveau au poste de police municipale

Un poste de secrétaire de police municipale a été créé par la Ville afin d'apporter un renfort à la police municipale. Cette nouvelle recrue sera chargée de l'accueil du public et du suivi administratif des dossiers. Elle apportera également son soutien dans la gestion de la vidéoprotection, la coordination avec les agents sur le terrain et l'utilisation des logiciels métiers. Ainsi déchargés d'une partie des tâches plus administratives, les policiers municipaux pourront être davantage présents en ville.

POUR STATIONNER EN VILLE, PENSEZ AUX DISQUES BLEUS

Le stationnement à Magny le Hongre est gratuit sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, certaines zones sont soumises à certaines conditions comme les zones bleues.

Ces dernières nécessitent obligatoirement d'apposer un disque de stationnement en évidence sur le tableau de bord de votre véhicule. Les zones bleues sont matérialisées au sol et par des panneaux. La réglementation s'applique du **lundi au samedi de 8h à 19h pour une durée de 2h** (dimanche et jours fériés, le stationnement est libre). Toutefois, nous vous invitons à prêter attention aux indications mentionnées sur les panneaux dans les zones concernées.

Une absence de disque ou un dépassement du temps autorisé est sanctionné par une amende de 35€ (infraction prévue et réprimée par l'article R417-3 - Contravention de 2^{ème} classe).

De nouveaux disques de stationnement « Magny le Hongre » subventionnés par le Super U- Magny le Hongre sont à la disposition des Hongrémaniens à la mairie et au poste de la police municipale.

À LA RENTRÉE, ATTENTION À LA CIRCULATION EN TROTINETTE

Nouveau moyen de transport facile et rapide, les trottinettes électriques sont soumises à des règles d'utilisation strictes et des sanctions peuvent s'appliquer en cas de non-respect. Pour la sécurité de tous il est donc impératif de respecter les règles suivantes :

- Vous devez être âgé d'au moins 14 ans pour utiliser une trottinette électrique.
- Une seule personne est autorisée sur ces engins, il n'est donc pas possible d'emmener quelqu'un avec soi
- La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h
- Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants, d'utiliser des écouteurs ou appareil émettant un son et de tenir en main son téléphone.
- Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux de position (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.



Nous tenons à vous rappeler que pour toute utilisation de trottinette électrique, vous devez être détenteur d'une assurance responsabilité civile.

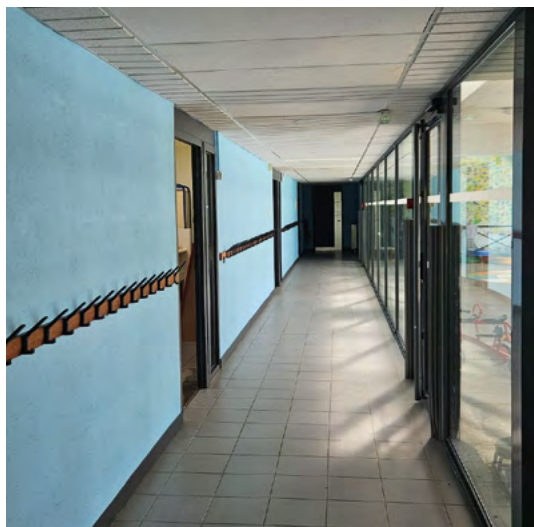


LES TRAVAUX DANS LES GROUPES SCOLAIRES

Toiture, peinture, réaménagement : tout pour accueillir les enfants !

Cet été, les groupes scolaires se sont refait une beauté avant d'accueillir les enfants pour la rentrée ! Les 250 m² de toiture du groupe scolaire Les Semailles et 24 m² de toiture du centre de loisirs Les P'tites Canailles ont été refaits à neuf afin de remédier à des problèmes de fuites.

Du côté du groupe scolaire Charles Fauvet, plusieurs travaux de réaménagement ont été menés afin de préparer la venue des nouveaux élèves à la rentrée ! La cantine a été réaménagée, les sanitaires modifiés, et la toiture du préau renouvelée.



Enfin, le groupe scolaire Éric Tabarly a bénéficié d'un petit rafraîchissement grâce à une nouvelle couche de peinture, notamment sur les murs de la salle polyvalente ainsi que sur les plinthes, portes et murs des couloirs.

Deux autres structures de la ville ont bénéficié d'une petite retouche avant la rentrée : les soubassements des murs et les murs des gradins de la grande salle du gymnase Émilie Andéol ont été repeints. Au Point Jeunes, certaines dalles de faux-plafond abîmées ont été remplacées et les deux salles principales ont été repeintes.



LA RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE AVANCE

Ça y est, le bâtiment de la Fermé Dupré est hors d'eau et hors d'air ! Les menuiseries ont été posées et la toiture est entièrement terminée. À l'intérieur, les réseaux de chauffage, d'électricité et d'adduction d'eau potable sont également terminés. Les différents autres corps d'état continuent à travailler à l'intérieur pour la finition des parties communes, afin d'accueillir les nouveaux commerces.

La fermeture de voirie pour la réalisation des aménagements extérieurs va durer jusqu'à fin septembre.





WORLD CLEAN UP DAY

Une nouvelle journée citoyenne arrive à la rentrée !

Journée dédiée au nettoyage de notre planète, le World Clean Up Day a pour objectif de sensibiliser et d'éveiller les consciences face à la pollution de notre planète. En 2024 en France, 490 tonnes de déchets ont été ramassées ainsi que 8 millions de mégots de cigarettes.

Le principe est simple : munis de pinces, gants et récipients, vous pourrez donner un coup de propre aux rues de la Ville en ramassant les déchets que vous croiserez sur votre chemin.

Pour cela, Val d'Europe Agglomération et ses 10 communes vous donnent rendez-vous le **samedi 20 septembre**. À Magny, vous avez rendez-vous à 8h45 sur la place de l'Église, face à la salle



Goudailler pour participer au ramassage des déchets sur la commune.

Des animations vous attendront au Village World, sur la Place de la Mairie à Esbly dès 11h : tombola, spectacle, ateliers, distribution/vente de composteurs (sur inscription préalable), etc.

Pour participer à cet événement, contre la pollution urbaine, inscrivez-vous en ligne sur **www.valdeuropeagglo.fr**

La lutte contre les frelons asiatiques continue

Participez à la lutte contre ces nuisibles organisée par Val d'Europe Agglomération !

Pour éviter leur prolifération, les habitants et professionnels de l'agglomération pourront faire appel à un service gratuit s'ils repèrent un nid jusqu'au **30 novembre 2025**. Des agents se chargeront, après identification de l'espèce, de détruire le nid. S'il s'agit de frelons asiatiques, l'intervention est prise en charge à 100%.

Il suffit de remplir le formulaire sur **www.valdeuropeagglo.fr**. Si le nid se trouve sur le domaine public, vous devez prévenir la Mairie.



BASSINS : OÙ PÊCHER ?

Les bassins de Magny sont devenus au fil du temps des paradis pour la biodiversité. La ville compte six bassins :

- l'étang de la Mare Houleuse, situé au sud de la commune,
- l'étang de la Boiserie, situé rue du Pré de Bray,
- l'étang des Grouettes, situé au nord de Magny,
- l'étang des Colverts, au nord-ouest de la ville,
- les 2 étangs du Lochy, au sein du parc.

À l'exception de la Mare Houleuse, la **pêche est autorisée dans les étangs**. Pour cela, il est impératif de posséder une carte de pêche, à acquérir auprès de l'association Le Pêcheur de Marne-la-Vallée. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site internet <https://www.lepecheurdemarnelavallee.fr/>.

En période de fortes chaleurs, attention aux cyanobactéries ! Communément appelées algues bleues, elles produisent des substances toxiques dangereuses pour la santé de l'homme et des animaux. Une raison de plus pour bien garder votre chien en laisse.

VOS DEMANDES D'URBANISME MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez faire construire ou apporter des modifications chez vous ?

Que ce soit pour installer une piscine, un abri de jardin ou pour tout autre type de travaux ou de mise en location, il y a des règles et des autorisations à demander en mairie.

**Je voudrais
faire construire
chez moi**



Urbanisme

Toute construction, ajout de surface ou modification de l'aspect extérieur, est soumis à autorisation.

Ces autorisations sont délivrées par le service urbanisme de la mairie (détail des démarches en pages 16 et 17).

Les étapes à respecter pour votre projet sont :

- 1 - Renseignement sur les règles applicables à votre terrain
- 2 - Préparation et dépôt du dossier
- 3 - Instruction du dossier (délai selon le type de dossier)
- 4 - Autorisation et affichage de la décision pendant 2 mois
- 5 - Constat contradictoire de voirie avec les services techniques de la commune si les travaux le nécessitent
- 6 - Dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier en mairie (permis de construire uniquement)
- 7 - Début des travaux et maintien de l'affichage pendant toute cette durée
- 8 - Fin des travaux et dépôt de la déclaration attestant l'achèvement des travaux (DAACT) en mairie (+ constat de voirie éventuel de fin).

Validité de l'autorisation : 3 ans

Qui contacter selon la demande ?

Service urbanisme

Toute demande de travaux ou de renseignements

Service technique

Constat de voirie avant travaux et après travaux

Val d'Europe Agglomération

Traitement de la taxe de séjour

Service des impôts

Renseignement sur la taxe d'aménagement applicable



**Je voudrais
occasionnellement
louer mon bien**



Meublés de tourisme

Toute mise en location saisonnière de votre bien nécessite une déclaration préalable en ligne, sur www.declaloc.fr. Cette démarche vous donne immédiatement un numéro d'enregistrement à renseigner sur les plateformes de location en ligne.

- Pour toute location < 120 jours/an = n° d'enregistrement
- Si location > 120 jours/an = n° d'enregistrement et demande de changement d'usage

Les délais d'instruction varient selon votre demande. Un numéro d'enregistrement vous est fourni automatiquement dès votre déclaration. Pour un changement d'usage, votre demande doit respecter le règlement et nécessite une instruction pendant un mois.

Votre démarche s'effectue en suivant ce QR code



Validité de l'autorisation : 1 an

Commerces

Tout aménagement intérieur doit faire l'objet d'une autorisation de travaux (AT) à déposer en mairie au service urbanisme. Il en va de même pour l'ouverture ou l'aménagement d'un établissement recevant du public (ERP), une AT est à déposer au préalable.

En cas de changement de destination (logement devenant commerce, bureau libéral ou inversement), une déclaration préalable est nécessaire avec ou sans travaux.

Enfin, toute création ou modification d'enseigne doit faire l'objet d'une autorisation préalable (AP).

Nous vous conseillons d'anticiper un maximum ses demandes, les délais d'instructions étant plus longs.

Vos demandes d'occupation du domaine public pour l'installation de terrasses sont à transmettre au service développement économique.

Délai d'instruction : AT : 4 mois, AP : 2 mois

**Je voudrais
aménager mon
commerce**



En cas de vente

Si vous vendez votre bien, vous devez procéder au contrôle de l'assainissement (bien individuel et collectif confondus). Validité du certificat : 3 ans

Contact SAUR :
01 77 78 80 00
Saur.fr/conformité

Quelles autorisations demander ?

Demandes à faire en mairie

Déclaration préalable = DP

Permis de construire = PC

Fenêtre, porte fenêtre, fenêtre de toit (création ou changement)

Déclaration préalable

Terrasse non couverte

De plain-pied : aucune formalité
Surélevée < 5m² aucune formalité
Surélevée < 40m² : DP
Surélevée ≥ 40m² : PC

Carport, garage

Abri de jardin, apentis

DP ou PC selon la surface créée

Information règlement

La commune est sous le régime du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et chaque aménagement doit respecter le règlement afin de pouvoir être accordé.

En règle générale toute modification de l'aspect extérieur et toute création de surface est soumise à autorisation. Ces démarches vous sont résumées dans le schéma ci-dessus afin de vous aider à les appréhender. Pour vous permettre de déterminer précisément les possibilités de travaux dans votre logement, vous pouvez contacter le service urbanisme.

Attention à bien attendre d'obtenir votre autorisation. Les travaux effectués sans autorisation et ne pouvant être régularisés devront être remis en état.

Piscine

Bassin < à 10m² et couverture < 1m80 : aucune formalité
Bassin > à 10m² et < 100m² et couverture < 1m80 : DP
Bassin > 100m² : PC
Couverture > 1m80 quelle que soit la surface : PC



**Ravalement de façade, coloris menuiseries,
isolation par l'extérieur**
Déclaration préalable

**Changement de destination
de tout ou partie du logement**
Déclaration préalable

**Toiture, panneaux solaires ou
photovoltaïques**
Déclaration préalable

**Toute autre extension ou ajout de
niveau supplémentaire**
DP ou PC selon la surface

Pergola, Véranda
DP ou PC selon la surface créée

Clôture, Haie, Portail, Portillon
Déclaration préalable

Climatiseur, pompe à chaleur
Déclaration préalable

DÉLAIS D'INSTRUCTION :

DP = 1 mois

PC = 2 mois

Taxe d'aménagement : 5%
Demandes à déposer en
ligne directement via ce
QR Code



Attention
Si les projets envisagés portent
votre logement à une surface
de 150m² ou plus, le recours à un
architecte sera obligatoire.



C'EST LA RENTRÉE !



LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Bonne rentrée à tous les jeunes de notre ville !

L'été touche doucement à sa fin, et il est temps pour les jeunes de reprendre le chemin de l'école. Nous souhaitons à toutes et tous une très belle rentrée scolaire, pleine d'apprentissages et de belles rencontres !

Ces derniers mois, la cour du groupe scolaire Charles Fauvet a été re-végétalisée grâce à une participation de l'État et de la Région avec la création d'îlots de fraîcheur, la plantation d'arbres et l'installation de pergolas. Le déploiement des écrans numériques

interactifs, initié en 2024, pour suivre l'évolution technologique et diminuer les coûts de maintenance, s'étendra cette année à d'autres classes élémentaires.

Outre la rentrée, la ville a à cœur d'accompagner ses jeunes tout au long de l'année. De nombreux événements leur seront dédiés : spectacles scolaires, séjours, fête de la science, Activités Jeunesse, et pour les plus grands, de nouveaux dispositifs de permis citoyen et de formation aux gestes de premiers secours.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site web de la ville ou Imagina pour ne rien manquer !

Toutes les infos pratiques sont dans le guide de la rentrée !

Le guide de la rentrée recense toutes les informations concernant la scolarité de vos enfants : dates limites d'inscriptions, dates des vacances, tarifs, horaires...

Nouveauté cette année : une rubrique pour les 11-17 ans et le nouveau service d'accueil proposé.

Pour en savoir plus, lisez le guide en ligne sur www.magnylehongre.fr !





DES DISPOSITIFS POUR LES JEUNES

Le Permis Citoyen et les Formations PSC : des leviers concrets pour l'autonomie et la solidarité

La Ville met en place deux nouvelles initiatives à destination des jeunes : le **Permis Citoyen** et les **formations aux gestes de premiers secours (PSC)**. Ces dispositifs, qui entreront en vigueur dans les prochains mois, visent à encourager l'engagement citoyen.

Le Permis Citoyen, annoncé au printemps dernier, est un **dispositif d'aide financière** destiné aux jeunes hongrémaniens de 18 à 25 ans souhaitant passer leur permis de conduire. Les bénéficiaires s'engagent à effectuer une **mission d'intérêt général**, comme du bénévolat, ou des actions dans le domaine

de la transition écologique, pour recevoir une aide au financement de 500€ pour leur permis de conduire.

Le dossier d'inscription sera disponible en ligne à partir du **1^{er} septembre**. Clôture des candidatures le 30 septembre.

Autre pilier du plan jeunesse : la généralisation des Formations PSC (Premiers Secours Citoyens). L'objectif est de permettre à chaque jeune de 15 à 25 ans d'être **formé aux gestes de premiers secours**, au tarif réduit de 10€.

Le PSC1 permet notamment d'apprendre à réagir face à une situation d'urgence, pratiquer les gestes de base, et adopter les bons réflexes en cas d'accident de la vie courante. Il est possible de s'inscrire jusqu'au **3 octobre** à la première session qui aura lieu le **18 octobre**.



STRUCTURE JEUNESSE

Dans la continuité des actions menées à destination des jeunes, il est désormais possible de s'inscrire à un **accueil pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans**.

Une adhésion sera demandée pour garantir l'accès à l'accueil, et permettra aux jeunes adhérents de fréquenter librement la structure les mercredis et certains soirs de la semaine, en fonction des heures d'ouverture.

LES PROCHAINES ACTIVITÉS JEUNESSE

Avec la fin d'année, ce sont les Activités Jeunesse de Toussaint qui approchent aussi !

Pendant les vacances de la Toussaint, la ville met les bouchées doubles pour offrir aux jeunes hongrémaniens tout un programme d'activités varié et surtout fun ! Du **20 au 31 octobre**, les adolescents de 11 à 17 ans auront l'occasion de se retrouver autour d'**activités sportives, d'ateliers créatifs et de sorties culturelles**.

Le clou du spectacle ? La **grande soirée d'Halloween** bien sûr, qui sera célébrée comme il se doit à Magny le Hongre ! Un événement incontournable pour tous les jeunes qui aiment célébrer l'automne dans la bonne humeur... et les frissons !

Inscriptions du **1^{er} au 15 octobre** auprès du service jeunesse.



VOS SORTIES DE LA RENTRÉE



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le patrimoine local ainsi que le savoir-faire sont mis à l'honneur.

Connaissez-vous le lavoir Sainte-Geneviève, situé à côté de l'église et le jardin japonais caché au sein de l'école les Semailles ? Si ce n'est pas le cas, venez les découvrir en **visite libre** de 10h30 à 12h et de 14h à 17h. Des **visites guidées** du lavoir seront proposées de 9h à 12h et de 14h à 17h par M. Cereuil, président de l'association de préservation de la fontaine Sainte-Geneviève, le samedi et le dimanche.

Le samedi, rendez-vous à "Magnyterres", le **marché de potiers** organisé par l'association L'Atelier de Paix. De 10h à 18h sur la place de l'Église vous pourrez acheter les oeuvres exposées mais aussi assister à des ateliers et démonstrations dans une ambiance conviviale.

Toujours le samedi, lecture et musique s'entremêleront avec les **"Lectures concertantes"** par l'association ExcellArt.

Représentations à 10h30, 15h et 17h dans la salle Goudailler. Entrée libre.

Le dimanche, ce sera la scène de musique File7 qui vous ouvrira ses portes pour des visites exceptionnelles de ses coulisses. Rendez-vous dimanche à 14h et 16h, sur réservation sur **www.file7.com**.

+ d'informations

www.magnylehongre.fr



SANS OUBLIER

REPAIR CAFÉ

Samedi 6 septembre, des passionnés de bricolage et de récup' vous aideront à donner une seconde vie à vos objets.

De 14h à 17h dans la salle Goudailler, uniquement sur réservation au 01.6043.69.84.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Ne manquez pas ce rendez-vous de la rentrée pour faire le plein d'activités !

Dimanche 7 septembre de 13h30 à 17h30, au gymnase Émilie Andéol.

EXPOSITION PLAYMOBIL®



Les petites figurines reviennent !

Après un passage en 2023, les célèbres personnages vous donnent un nouveau rendez-vous pour vous émerveiller avec une exposition autour des **contes et légendes** les **samedi 27 et dimanche 28 septembre**, de 10h à 13h et de 14h à 17h, à la Salle des Fêtes.

Les histoires les plus fabuleuses vous attendent au travers des installations issues de la collection privée de Dominique Béthune, collectionneur passionné.

Entrée à 2€, 5€ pour 2 adultes et 2 enfants. **Réservation fortement conseillée en ligne** à partir du **27 septembre**, possibilité de paiement par chèque en mairie jusqu'au vendredi précédent.



EN ROUTE POUR LA FÊTE DES ANIMAUX !

L'événement préféré de nos amis à quatre pattes revient à Magny !

Le **samedi 27 septembre** de 14h à 18h dans le parc du Lochy, découvrez les nombreux stands des professionnels présents pour répondre à toutes vos questions et vous apporter des conseils : éducation, alimentation, bien-être...

Lors de cette journée festive, vous pourrez venir avec votre animal (tenu en laisse), qui pourra s'essayer à quelques installations, rencontrer d'autres camarades de jeux, mais aussi profiter du stand photo, ou encore du toilettage canin pour les toutous.

De nombreuses animations sont prévues tout au long de cette après-midi, de quoi ravir les amoureux des bêtes !



Au programme

- Photographe animalier
- Stand de toilettage canin
- Mini-ferme avec nourrissage et jeux pédagogique
- Stand d'initiation au secourisme animalier
- Stand de confection de jeux pour lapins
- Stand découverte du monde des abeilles
- Atelier d'agility
- Atelier de prévention des morsures pour les enfants
- Atelier de prévention d'étouffement de 15h à 15h30 et de 16h à 16h30
- Démonstration de dog dancing de 14h30 à 15h

Ouvertures de saison

File7

File 7 débute sa nouvelle saison avec une soirée de bienvenue aux bénévoles le **vendredi 19 septembre**. Si vous avez envie de rejoindre l'équipe, rendez-vous dès 19h dans la grande salle pour découvrir le projet File7 et les différentes activités auxquelles vous pourrez participer. Puis en octobre, la saison reprendra officiellement avec un **weekend de concerts** ! Rendez-vous **les 3 et 4 octobre**. Découvrez le programme de la nouvelle saison sur **www.file7.com**

Réseau des médiathèques

Ouverture de la saison culturelle 2025-2026 le **samedi 27 septembre** dès 10h30 à la médiathèque du Val d'Europe ! Animations, spectacles et tirage au sort de livres seront au programme de cette journée conviviale.

Informations et réservations sur **mediatheques.valdeuropeagglo.fr**



OCTOBRE SPORTIF



La rentrée commence avec deux rendez-vous sportifs : la run color de Magny en Rose, et le trail la Hongrémanienne.

Envie de soutenir une bonne cause tout en passant un bon moment ? Rendez-vous **samedi 4 octobre** pour la run color de **Magny en Rose** !

Organisé dans le cadre d'Octobre rose pour la 3^{ème} année, l'événement est l'occasion de **sensibiliser au cancer du sein** avec des stands situés sur l'**esplanade du Cloiseau dès 10h**.



Moment fort de la manifestation, la **run color** est ouverte aux petits comme aux grands, sportifs ou non sur une distance de moins de 3km. Seule prérogative : ne pas avoir peur de repartir de toutes les couleurs ! **Des poudres colorées** viendront parsemer votre parcours. Inscrivez-vous en mairie dès maintenant !

10€/adulte, 5€/enfant au profit de la Ligue contre le cancer et l'Association Vaincre le Cancer Solidairement (AVACS).

Pour les plus sportifs qui aiment relever les défis, direction **la Hongrémanienne** ! La 8^{ème} édition prendra son départ le **samedi 11 octobre** à 16h30, au gymnase Émilie Andéol.

Sur un parcours de 16km, vous courrez sur les nombreux espaces nature entre Magny le Hongre et Saint-Germain-sur-Morin : golf, campagne, bois... avec quelques surprises !

Après avoir reçu votre médaille et votre cadeau, venez vous retrouver pour partager une paëlla, repartir avec une photo souvenir et célébrer en musique votre exploit.

Envie de faire partie de l'aventure ? C'est le moment de vous inscrire en ligne sur **le-sportif.com**. Dossard à 21€, certificat médical demandé. Pas de vente sur place.



+ d'infos

Programme complet sur
www.magnylehongre.fr

Fête de la science

Cette année, la Fête de la science s'installe à Magny le Hongre le **dimanche 12 octobre** sur la place de l'Église et dans la salle Goudailler, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sur le thème "Intelligence(s)", qui explore et repense toutes les formes d'intelligence, participez à des ateliers ludiques : cuisine moléculaire, expériences avec du slime, ou bien d'autres pour en découvrir plus sur l'intelligence animale.

Entrée libre, tout public.



©Bastien Vannoni - 2022 - Fête de la Science Action Normandie ATRIUM

APPRENEZ LE HIP-HOP AVEC LES BOUMBOXEURS



Envie de groover sur du hip-hop ?

Le **samedi 11 octobre** à 17h30, la boum des boumboxeurs enflammera la scène de la Salle des Fêtes : **freestyles de danse explosifs, rap live et battles de danse** avec le public !

Avant le show, un **atelier à 15h** vous permettra de vous initier au monde du hip-hop, en découvrant les 3 éléments principaux qui le composent. Les participants seront ainsi divisés en 3 groupes de découverte : danse, rap et DJing. Cet atelier est ouvert aux enfants à partir de 6 ans, mais les groupes parents/enfants sont acceptés si vous souhaitez vous joindre à la fête !

Sur réservation à partir du **8 septembre** en ligne ou en mairie.

HALLOWEEN REVIENT !

Préparez vos balais, affûtez vos crocs et révisez vos cris d'horreur : cette année encore, la ville remet son plus beau costume pour célébrer Halloween comme il se doit !

Vendredi 31 octobre, un programme d'enfer sera concocté spécialement pour vous, entre jeux diaboliques, parcours ensorcelé dans la ville, photobooth, création de lanternes, escape game, distribution de bonbons à faire frissonner les dentistes, et animations à réveiller les squelettes les plus paresseux.

Alors petits et grands, sortez vos déguisements les plus effrayants et venez hanter la ville avec nous. Une chose est sûre : ça va être monstrueux !

Plus d'infos à venir sur www.magnylehongre.fr

"Mais t'as quel âge ?"

Samedi 8 novembre, venez voir **Marion Pouvreau** à la Salle des Fêtes, pour un spectacle qui ne manque pas d'humour !

Snapchat ou Whatsapp ? Pas de doute, vous êtes d'une génération... mais laquelle ? Entre clachs familiaux et quiproquos au bureau, ce one woman show croque avec humour nos petites manies générationnelles.

Avec déjà 200 représentations au compteur, *Mais t'as quel âge ?* est le spectacle qui fait rire TOUTES les générations.

Réservations à partir du **8 octobre** en ligne ou en mairie. Plus d'informations sur www.magnylehongre.fr





LES RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

MODÉLISME NAVAL



L'association Navi Model Club organise une journée de modélisme naval à la mare Houleuse **dimanche 21 septembre**. Venez admirer les différents modèles de 10h à 17h !

Des régates se tiendront également les **dimanches 5 et 19 octobre**, de 10h à 15h à la mare Houleuse.

RANDO CHALLENGE

Dimanche 28 septembre, l'association Magny Rando vous propose une **randonnée pédestre** par équipe de 2 à 6 personnes. Lors de cette épreuve ludique et sportive, votre mission sera de retrouver des bornes et de les repositionner avec précision sur votre carte tout en répondant à des affirmations à choix multiples.

Ce parcours "découverte" de 10 à 12km, d'une durée de 2 à 4 heures est accessible à tous, et adapté aux familles ainsi qu'aux moins entraînés ou aguerris à la pratique de la randonnée.

Inscription en ligne (5€/personne, ou 20€ en équipe) sur **www.magnyrando.fr** ou <https://www.helloasso.com/associations/coderando-77/evenements/rando-challenge>



SALON DU LIVRE ET DES ARTS

Pour les amoureux des lettres et de l'art

Les **samedi 18 et dimanche 19 octobre**, un nouveau rendez-vous littéraire s'installe à Magny le Hongre.

Porté par la maison d'édition valeuropéenne VT Éditions, le **Salon du livre et des arts** s'installera dans la salle Goudailler de 14h à 18h.

Sur place des expositions, des ventes de livres, de dessins et de peintures par les artistes présents vous attendront. Les enfants pourront également profiter d'animations et d'ateliers spécialement prévus pour eux !

Rendez-vous les 18 et 19 octobre pour cet événement culturel et gratuit.



EN BREF

Joyeux anniversaire MagnYoga

L'association fête ses 5 ans d'existence, et compte à présent près de 80 adhérents. Une fierté pour son équipe ! Retrouvez-les à la rentrée avec des nouveautés, toujours autour du mouvement, de la bonne humeur et du bien-être.

Guide des associations 2025-2026

Envie d'une nouvelle activité pour la rentrée ?

Retrouvez toutes les associations qui proposent des cours à Magny le Hongre dans le guide ! Arts martiaux, théâtre, musique...vous trouverez forcément votre bonheur.

Consultez le guide en ligne sur **www.magnylehongre.fr** Vous pourrez également le retrouver au forum des associations ou en mairie tout au long de l'année.



liste
**POUR MAGNY
NOTRE VILLE**

C'est maintenant le temps de la rentrée pour nos 790 écoliers !

La période estivale a permis à bon nombre d'enfants et de jeunes de partir en séjour et découvrir de nouvelles régions et activités, ou de participer à des animations et à des regroupements inter-centres qualitatifs.

De nombreuses activités seront poursuivies durant cette année scolaire : la sensibilisation des élèves à l'utilisation des réseaux sociaux et à la sécurité routière, les stages d'immersion en anglais, mais aussi la fête de la science et d'autres manifestations culturelles.

En matière de travaux, la cour du groupe scolaire Charles Fauvet vient d'être re-végétalisée, et de nouvelles classes élémentaires ont été équipées d'écrans numériques interactifs, plus performants que les précédents tableaux numériques. La toiture du groupe scolaire Les Semailles a été réhabilitée pendant l'été et un nouveau chalet a été posé dans la cour de la crèche.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire !

Marina Renucci

liste
**ENSEMBLE CONTINUONS
MAGNY LE HONGRE**

L'heure de la rentrée a sonné !

Les plus jeunes découvrent le chemin de l'école, avec la tristesse de quitter le cocon familial, la crainte de l'inconnu, ou la joie de retrouver copains et copines.

D'autres, vont retrouver le monde du travail, peut-être dans le même état d'esprit.

Mais aussi, cette rentrée voit enfin l'aboutissement d'un grand projet attendu de tous, le Pôle Médical de Santé, dont on constate la finalisation en ville. Ce lieu permettra une offre de santé pluriprofessionnelle avec la possibilité d'avoir un médecin traitant, une prise en charge locale complète, de la consultation initiale aux actes de radiologie et biologie, jusqu'à la dispensation des traitements. Cette avancée majeure, pour laquelle, nous avons beaucoup œuvré, vous permettra de mieux prendre soin de vous et de votre famille.

Par ailleurs, c'est le début de la période pré-électorale pour les communes. Nous continuerons à être vigilants quant aux décisions de la majorité actuelle, et à apporter notre contribution pour le bien de tous.

Régis Ménigoz et Mathieu Royer

liste
**UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR MAGNY**

Tribune non remise



ÉTAT CIVIL

Naissances et mariages à
Magny le Hongre en 2025

(listes arrêtées début juillet 2025)



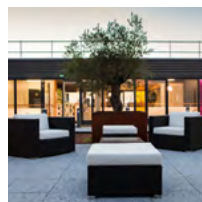
Naissances

- REMOLEUR Marius, Quentin, Jean, François** né le 3 janvier
TUMMERS Julliette, Andriana née le 9 janvier
MARCEL GAZZOLA Arya, Sloan née le 17 janvier
LHERMITE Clara, Ljungh née le 21 janvier
BELPOMME Iris, Rose née le 27 janvier
SCIARRINO MORUSSI Federico né le 31 janvier
KHALFAOUI Ilyan né le 8 février
HIDALGO MERCHAN Marie-Adrianna née le 10 février
ERIYO Marcel né le 20 février
ARIOUT Hayfa, Talya née le 24 mars
PALIZZOTTO Elyana née le 30 mars
BARTHEZ Léon, Louis, Arsène né le 2 juin
KHANOUSSE Layah née le 8 juin



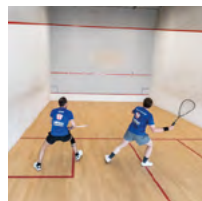
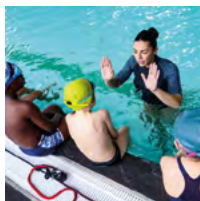
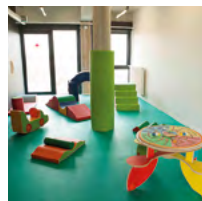
Mariages

- Jean-Jacques RODRIGUEZ et Imane SEGHIRI**, le 18 janvier
Aurore BERTRON et Maxime SCHEEPERS, le 8 mars
MONTEIRO Bruno et GONCALVES Tifany, le 7 juin
VIANA Jean-Paul et LOIZEAU Claire, le 21 juin
ERIYO Osakpolor et NDAZHAGA Ndane, le 4 juillet
EL FANDI Alexandre et TAPIA VARGAS Ana, le 7 juillet



CLUB belinann

PISCINE
COURS COACHÉS
CARDIO-MUSCU
SAUNA-HAMMAM
BAR | ATRIUM
SQUASH



à Chanteloup-en-Brie

LE CLUB DE FITNESS D'EXCEPTION

LOCAUX SPACIEUX, FONCTIONNELS ET PROPRES

2 salles de cours collectifs fitness, 1 salle de RPM avec 35 vélos, bar-lounge, wifi gratuit, 120 places de parking...

MATÉRIEL CARDIO-MUSCU HAUT DE GAMME

Appareils connectés Technogym, rameurs, poids libres.

SUPERBE PISCINE DE 25M, SAUNA & HAMMAM

Vaste piscine baignée de lumière idéale pour les cours collectifs, la nage libre ou les cours de natation.

ÉQUIPE D'EXPERTS AU SERVICE DE VOS PROGRÈS

Nos coachs qualifiés et passionnés de sport sont toujours là pour vous aider à progresser en prenant du plaisir.

2 COURTS DE SQUASH AGRÉÉS FFS

Pratique libre et leçons pour tous les niveaux.

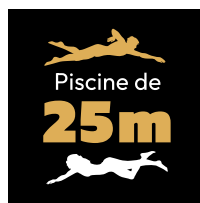


ET NOUS N'OUBLIONS PAS VOS ENFANTS...

Espace de jeux gratuit pour les enfants de nos Membres.

Cours collectifs BABYGYM de 3 à 6 ans.

le CLUB belinann en chiffres*



* Informations valables au 01/07/2025

📍 ADRESSE

3 RUE DE LA DÉCOUVERTE
CHANTELOUP-EN-BRIE

À 5KM DE MAGNY-LE-HONGRE

🕒 HORAIRES

LUNDI-VENDREDI 8:00-22:00
SAMEDI 9:00-18:00
DIMANCHE 9:00-13:00

🌐 clubbelinann.fr

📷 📸 clubbelinann

📞 01.64.76.07.90

📱 06.10.81.46.55

AGENDA



Samedi 6 septembre

Repair café

De 14h à 17h
Salle Goudailler
Gratuit, sur inscription

Dimanche 7 septembre

Forum des associations

De 13h30 à 17h30
Gymnase Émilie Andéol

Lundi 8 septembre

Conseil municipal

20h30, Mairie

Samedi 13 septembre

Brunch des commerçants

Place du marché

Samedi 20 septembre

World Clean Up Day

Magnyterres

De 10h à 18h, place de l'Église

20-21 septembre

Journées du Patrimoine

Dimanche 21 septembre

Journée modélisme • Navi Model Club

De 10h à 17h, Mare Houleuse

27& 28 septembre

Exposition Playmobil®

De 10h à 13h et de 14h à 17h
Salle des Fêtes

Samedi 27 septembre

Fête des animaux

De 14h à 18h, Parc du Lochy

Ouverture de saison des médiathèques

Médiathèque du Val d'Europe

Dimanche 28 septembre

Magny rando • Rando Challenge

9h30, Salle Goudailler

3-4 octobre

File7 • Weekend d'ouverture

20h, File7

Samedi 4 octobre

Magny en Rose

10h, esplanade du Cloiseau

Samedi 11 octobre

Trail - la Hongrémanienne

17h, gymnase Émilie Andéol

La Boum des boumboxeurs

15h et 17h30, Salle des Fêtes

Dimanche 12 octobre

Fête de la science

De 10h à 12h et 13h à 17h30,
place de l'Église

18&19 octobre

Salon du livre et des arts

De 14h à 18h, Salle Goudailler

Samedi 18 octobre

Soirée à thème



Vendredi 31 octobre

Halloween

Samedi 8 novembre

One woman show "Mais t'as quel âge?"

20h30, Salle des Fêtes

Mardi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

14-15 novembre

File7 • Super weekend kids

14h30, File7

Mercredi 19 novembre

Thé dansant intergénérationnel

EN LIGNE

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr,
l'application Imagina et sur les réseaux sociaux



@MagnyleHongre

27
SEPT.
2025

14h
18h
Parc du
Lochy

Fête DES ANIMAUX

Organisée par
la **Cause animale** de
Magny le Hongre

Parcours canin
Dog dancing et Agility
Mini-ferme
Séances photo
Secourisme animalier
Toiletteur...

Plus d'informations sur
magnylehongre.fr



MH
MAGNY
le Hongre
Val d'Europe